



21^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 13 novembre 2024, à 19h00

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Philippe Beauchamp	Vice-président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M. Vincent Tremblay Boucher	Trésorier
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
Mme Marie-Laure Nelaton	Administratrice
M. Robert Bergeron	Administrateur
M. Michel Laflamme	Administrateur
M. Louis-Michel Langevin	Administrateur

ABSENCES :

Aucune

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale- district Robert-Giffard
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency
M ^{me} Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 autres assistent à la rencontre.

Projet d'ordre du jour

20^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 13 novembre 2024, à 19h00

Centre Loisir MGR Laval 35 avenue Du Couvent, petite salle

24-11-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
24-11-02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 9 octobre 2024	19 h 05
24-11-03	Activités et comités du conseil de quartier a- Suivi du procès-verbal b- Correspondance c- Résolutions d- Suivi du programme de sécurité routière e- Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé f- Trésorerie g- Table de concertation vélo	19 h 10
24-11-04	Période réservée aux conseillers municipaux	19 h 40
24-11-05	Questions et commentaires du public	20 h 00
24-11-06	Divers	20 h 20
24-11-07	Levée de l'assemblée	20 h 45

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

PROCÈS-VERBAL

Après avoir souhaité la bienvenue, le président souligne l'anniversaire de Mme Isabelle Roy, et déplore la démission pour cause de maladie de notre collègue Daniel Chouinard.

1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président propose que le point 4 « Période réservée aux conseillers municipaux » soit abordé avant le point 3 pour permettre à Mme Roy de partir plus tôt. Proposition secondée par M. Philippe Beauchamps et adoptée unanimement.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 10 mai 2024

Le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 9 octobre 2024 est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Philippe Beauchamps, secondé par Mme Valérie Martel.

3. Période réservée aux conseillers municipaux

Mme Isabelle Roy

. Piste cyclable, rue du Cénacle : Très beau projet, sur papier. À venir, le déneigement, les correctifs qui seront apportés, plantation volontaire sur les terrains.

. Signaux lumineux (Kali-Flash) : En opération sur des Cascades ; ajustement à faire pour la vitesse.

Mme Roy soumettra, pour analyse, la proposition de M. Michel Laflamme d'installer un panneau d'arrêt au coin de la rue des Coquilles et des Cascades, pour provoquer un ralentissement de la vitesse des automobiles.

. Bornes de recharge pour voitures électriques : En attente d'Hydro-Québec pour le branchement au bureau d'arrondissement et sur le terrain du IGA.

. Marché de Noël : le Cercle des fermières de Giffard a présenté le sien la semaine dernière ; celui de Beauport se tiendra cette semaine.

. Parapapam : activité organisée par l'Agence 714. 3^e édition, le 7 décembre ; programmation en ligne.

. Projets d'exception dans Beauport (CUCQ) : dépôt de candidatures ; les CQ sont invités à présenter des projets.

. Rapports annuels : sont déposés au Conseil d'arrondissement et au Conseil de

Ville.

M. Stevens Melançon

. Prochain budget : Les rencontres avec les CQ permettent de convenir des projets à retenir. Plusieurs projets ont été déposés ; centralisation à la Ville pour décision où les projets seront priorisés.

. Réglementation importante : lorsque des travaux sont terminés et qu'on trouve des cônes orange ou autres, il faut le signaler au 311.

. Bibliothèque Étienne-Parent : Les plans ont été soumis ; début des travaux en 2025.

Relativement à l'événement du 7 décembre, M. Michel Laflamme déplore l'absence de décorations ; les gens d'affaires décorent mais pourquoi pas la Ville également ? Mme Roy : oui, c'est décevant ; l'Avenue Royale est triste ! Les Sociétés de développement commercial (SDC) sont mandatées pour décorer, et il y a aussi difficulté d'accès à l'électricité sur Royale.

4. Activités et comités du conseil de quartier

a) Suivi du procès-verbal

Réponses ont été données à nos résolutions déposées en octobre.

Réaménagement de la pente pour accéder au Parc de la rivière Beauport Sud à partir de l'Avenue des Cascades

Merci pour votre demande. Nous sommes conscients des enjeux liés aux 2 fortes pentes concernant la piste cyclo piétonne située dans le parc de la rivière Beauport, et des freins potentiels de celles-ci sur la pratique du vélo. D'une part, une solution « simple et facile » n'est pas envisageable en fonction de la configuration du parc de la Rivière Beauport. Il y a des éléments de grande complexité, notamment en lien avec l'adoucissement des pentes de la piste, entre autres, le respect du milieu naturel, le dénivelé important, la faisabilité, les coûts potentiels, etc.; d'autre part, selon notre analyse du réseau cyclable projeté dans le secteur, un lien serait bénéfique pour la desserte des quartiers et leur connexion au réseau.

Par contre, nous devons poursuivre nos analyses :

1) pour trouver la meilleure alternative;

2) en fonction de cette meilleure alternative, voir comment celle-ci se place dans la priorisation de nos interventions concernant notre réseau de mobilité active.

À plus court terme, le Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI), responsable de la sécurité routière, envisage de réaliser diverses interventions au niveau de la signalisation dès le printemps prochain, afin d'améliorer le niveau de sécurité (notamment pour la descente) de la piste sur le tronçon en forte pente, au sud de l'avenue des Cascades.

Résolution concernant l'accessibilité aux activités sportives avec emphase sur la natation

Dans le secteur du Vieux-Bourg, les 3 bassins (Monseigneur Robert - piscine extérieure, Centre loisir Mgr Laval et La Seigneurie - intérieure) desservent toutes les clientèles (aînés, adulte, jeunesse, scolaires, organismes, club, etc.) L'horaire des bassins est complet. Pour l'année 2024, il y a eu 3079 inscriptions aux différents cours offerts sur une possibilité de 3273 places. L'utilisation de ces bassins est maximisée. Deux autres bassins sont à proximité de ce secteur: piscine du centre communautaire des Chutes et la piscine Giffard. Ce dernier bassin est l'un des bassins offrant le plus de jours d'opération pendant la période estivale ainsi qu'un horaire diversifié pour toutes les clientèles. Nous demeurons vigilants et tentons de répondre au mieux aux besoins selon les capacités.

Mme Isabelle Roy commente ces réponses :

- Pour la piste cyclable, un comité multidisciplinaire est formé ; les balises sont en révision.

- En ce qui a trait à l'accès aux piscines : Un plan directeur a été déposé il y a 2 ans ; il fait partir des projets. L'autoroute est une barrière à plusieurs projets. En attente du projet de développement du secteur Beauport.

M. Philippe Beauchamps précise que ce sont des classes de 5 ; il suggère une règle visant à éliminer le nom de l'enfant après 3 absences pour laisser la place à un autre... Mme Roy en prend note.

b) Correspondance

Mme Nicole Laveau, président du CQ de Vanier, demande au CQVB de désigner un (e) représentant(e) à la nouvelle Table de concertation Transport en commun. Une résolution sera présentée au point Divers de l'ordre du jour.

Le CQVB est appelé à mettre ses assurances à jour. M. Philippe Beauchamps s'en chargera.

L'école Freinet manifeste son intérêt à bénéficier des sommes consacrées à la sécurité routière pour l'installation des seuils de ralentissement.

Un commentaire est formulé à l'effet que l'école devrait se munir des affiches du CQVB pour ralentir la vitesse !

M. Anthony Cadoret invite le CQVB à signer la lettre ouverte « Ça suffit la pollution de l'air à Québec », lettre commune contre le terminal de conteneurs à la Baie de Beauport.

Mme Coline Dubourg, de Transports viables, nous présente un projet de mobilisation en sécurité routière pour 2025. Par exemple : Vieux-Bourg en p'tites roues vers l'école.

Un représentant du CQVB est invité à participer à la conférence internationale en santé durable, à l'Université Laval, le 3 décembre prochain.

c) Résolution

24-CA-11 Résolution concernant l'opportunité d'installer des rampes pour assurer la sécurité des piétons dans plusieurs rues très pentues du quartier Vieux-Bourg de l'arrondissement de Beauport.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs rues anciennes du Vieux-Bourg situées au sud de l'avenue Royale et débouchant sur celle-ci sont très pentues ;

CONSIDÉRANT QUE certaines de ces rues n'ont aucun trottoir ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs circuits d'autobus (dont la 800) circulent sur l'avenue Royale et que, par conséquent, la population vivant au sud de cette artère doit emprunter ces rues pentues pour utiliser le transport en commun ;

CONSIDÉRANT QUE les risques de chutes sont grandement accrus en hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la population visée est vraisemblablement vieillissante ;

CONSIDÉRANT QUE de telles rampes existent dans des rues beaucoup moins pentues de la Ville de Québec, comme en témoigne la photo prise sur la rue Dolbeau du quartier Saint-Sacrement, jointe à la résolution ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec travaille actuellement à sa Politique de sécurité routière 2025-2029.

Sur une proposition M. Robert Bergeron, secondé par M. Vincent Tremblay Boucher, le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de Québec et à ses spécialistes en sécurité routière d'analyser l'opportunité d'installer des rampes dans plusieurs rues en pente débouchant sur l'avenue Royale. Adoptée à l'unanimité.



d) Suivi Programme Sécurité routière

Mme Valérie Martel informe qu'il reste une cinquantaine d'affiches qui seront disponibles pour distribution au printemps.

Les écoles ont été sollicitées mais quelques-unes n'ont pas donné suite à notre offre.

2 projets pourraient s'inscrire à notre Programme de sécurité routière en 2025 :

- a) M. Vincent Tremblay Boucher suggère une 2^e édition de notre affichage.
- b) Un partenariat avec Transports viables pour développer son projet de mobilisation « Vieux-Bourg en p'tites roues vers l'école » ; pour une tournée de nos écoles primaires par exemple.
Ce projet pourrait éventuellement faire l'objet d'une demande d'aide financière comme projet d'initiative. Mme Valérie Martel communiquera avec Mme Coline Dubourg, coordonnatrice des projets chez Transports viables, pour plus de détails.

Pour la campagne d'affichage, des messages pourraient être adaptés aux zones scolaires.

Proposition de M. Michel Laflamme, secondée par M. Vincent Tremblay Boucher ; adoptée tout en prenant l'offre de Transports viables en considération.

e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

Aucune sortie des membres du CA au cours du dernier mois.

f) Trésorerie

Le trésorier, M. Vincent Tremblay Boucher, a déposé les 2 chèques de la Ville reçus récemment ; par ailleurs, il met à jour les informations du CQVB à la banque et au Registraire des entreprises.

Mme Camille Esther Garon lui rappelle que les trésoriers des CQ doivent présenter leur rapport sur les dépenses de fonctionnement de l'année.

Par ailleurs, Mme Valérie Martel indique à la secrétaire qu'elle peut se faire rembourser les dépenses liées à sa fonction : cahiers de notes, stylos, papier, etc. ; et l'invite à présenter une facture.

g) Table de concertation Vélo

- Rue du Cénacle
M. François Lessard a fait une intervention lors de la présentation du projet pour éviter la problématique actuelle. Il présentera le projet de la piste du Cénacle à la prochaine Table de concertation vélo.
Il signale que la circulation est décevante du côté sud de la rue, mais convenable du côté nord ; conception en fonction de l'école : circulation à basse vitesse (moins de 20 km/hre).
- Réaménagement de la pente du Parc de la Rivière Beauport
Il comprend par ailleurs, que la Ville fera quelque chose, mais pas dans l'immédiat.
Il réagira à la réponse donnée par la ville à la résolution présentée le 9 octobre à ce sujet : « Réaménagement de la pente pour accéder au Parc de la rivière

Beauport Sud à partir de l'Avenue des Cascades »

- 2 appels d'offres sans piste cyclable
Le courriel concernant les appels d'offre pour le réaménagement des rues du Temple et Odette-Pinard sans piste cyclable, a été transmis au CQ pour information.
- Vision vélo 2025-2026
Finalement, M. Lessard résume son mémoire sur la Vision vélo 2025-2026 ; lequel mémoire présente sa vision du contexte, selon les idées et besoins exprimés par les gens présents à la rencontre du CQ de juin. Son document est accueilli favorablement par les personnes présentes.

5. Questions et commentaires du public

Mme Manon Dumas, de la Corporation de développement communautaire de Beauport (CDC), prend la parole et est invitée à présenter les divers projets qui peuvent intéresser et interpeller les citoyens de Beauport.

- Une pétition 'circule' présentement ; 300 signatures sont nécessaires pour la création d'un CQ du Vieux-Moulin.
- Fonds d'initiative du Port de Québec : possibilité d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ pour des projets portant sur divers volets, comme l'environnement, vivre ensemble, verdissement, etc.
- Possibilité d'aide financière également par la Table de développement local.
- Invitation à une rencontre sur l'environnement du 20 au 22 novembre au Centre Mgr Marcoux. Un courriel nous sera transmis.
- Prochaine rencontre de la Table de développement local de Beauport, le 12 décembre.
- L'infolettre bimensuelle de la Corporation serait un bon véhicule pour publiciser les différents projets du CQVB.

6. Divers

- M. Melançon interviendra auprès de l'équipe d'horticulteurs de la Ville pour une présentation sur l'entretien des arbres, etc. au CQ de mars.
- Le CQ doit procéder à la constitution de deux (2) comités : Rencontre citoyenne du 22 janvier, et Plan d'action 2025-2028

Mme Valérie Martel propose que l'organisation de la rencontre citoyenne du 22 janvier soit confiée à MM. Éric Courtemanche-Baril, Philippe Beauchamps, Robert Bergeron et Louis-Michel Langevin. La proposition est secondée par Mme Marie-Laure Nelaton et approuvée à l'unanimité. 24-CA-14

M. Courtemanche-Baril précise qu'il faudra établir une liste de partenaires et des moyens de communication efficaces. Deux rencontres devront se tenir les 27 novembre et 4 décembre.

- M. Courtemanche-Baril propose Mmes Monique Langevin et Valérie Martel pour rédiger le Plan d'action 2025-2028. Mme Marie-Laure Nelaton seconde; la proposition est approuvée à l'unanimité. 24-CA-13
L'échéance est fixée à février, avec une présentation au CA de décembre.
- Table de concertation Transport en commun - Monsieur Éric Courtemanche-Baril propose, secondé par M. Vincent Tremblay Boucher, que Mme Valérie Martel, à titre d'utilisatrice, y représente le CQVB (24-CA-15). Proposition approuvée à l'unanimité.
- M. Robert Bergeron nous dit que le transport scolaire, à l'origine, était gratuit pour ceux qui demeurent loin, avec exceptions possibles pour offrir le même service à ceux qui demeurent près. Maintenant, il n'y a aucun transport pour ces derniers.
M. Courtemanche-Baril intervient en précisant que le transport scolaire n'est pas du ressort du CQ.
M. Louis-Michel Langevin travaille actuellement sur la rue Langevin et mentionne que la vitesse des autobus scolaires est excessive !
- M. Michel Laflamme nous informe que la loi sur la modernisation de la consigne entrera en vigueur le 1^{er} mars.
Des centres de tris permanents seront installés. Celui de Beauport sera sur la rue Cambronne; à suivre, pour les résidents du sud de Beauport.
« Tout ce qui se boit sera consignable » résume M. Laflamme.
Mme Valérie Martel suggère d'inviter quelqu'un de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB), en mars, pour présenter le projet. M. Courtemanche-Baril s'informerera.

7. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée, à 20h45, est proposée par M. Vincent Tremblay Boucher, secondé par M. Philippe Beauchamp et approuvée à l'unanimité.

Éric Courtemanche-Baril

Éric Courtemanche-Baril
Président

Monique Langevin

Monique Langevin
Secrétaire